

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Développement industriel :
Une usine de transformation de manioc inaugurée ^{P.2}
à Atakpamé

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 409 du 27 Mai 2021

Colloque international du FCFA à l'ECO : **Des réflexions approfondies sur la nouvelle monnaie** ^{P.3}



COLLOQUE INTERNATIONAL DU FCFA A L'ECO :

Campagne de vaccination anti covid19 : **Vers le renforcement de l'immunité collective** ^{P.3}

Economie / Monnaie :

Victor Komla ALIPUI réfléchit sur la monnaie en Afrique de l'ouest à travers **deux ouvrages** ^{P.5} **dédiés à Lomé**

Nouveau putsch au Mali :

Le président et le premier ministre de la transition ont rendu leur démission ^{P.7}

Développement industriel :

Une usine de transformation de manioc inaugurée à Atakpamé

L'Unité industrielle de transformation de manioc de la Nouvelle Société de Commercialisation des Produits Agroalimentaires (NSCPA) a été inaugurée jeudi 20 mai dernier à Kamina, dans l'Est d'Atakpamé par le Premier ministre Mme Victoire Tomegah-Dogbé. Moins d'un an après les travaux, l'usine peut enfin être opérationnelle. D'une capacité de production de 50 tonnes par jour, l'unité a généré 3752 emplois directs dans la filière manioc au Togo.

Le nouveau complexe industriel jouit d'une capacité de transformation annuelle de 15.000 tonnes soit en moyenne 50 tonnes par jour. Il dispose d'une chaîne de production d'amidon à grande échelle. L'initiative a bénéficié de l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) avec une enveloppe de 1,3 milliards de francs CFA et du Projet d'Appui à l'Employabilité et



Le PM en visite dans l'usine



Une vue de l'intérieur de l'usine

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS DU PAYS

l'information au cœur du développement

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs (PAIEJ-SP), un programme qui a par ailleurs appuyé environ 1800 groupements agricoles et formé 15 institutions financières sur le financement des chaînes de valeur agricoles entre 2016 et 2020.

En phase avec son

ambition de redynamiser la chaîne de valeurs agricoles, filière manioc, la NSCPA a réussi à implanter cette usine qui pourra apporter une plus valeur dans le chantier de l'industrialisation du pays. Un millier de jeunes producteurs soit individuels soit évoluant en coopératives

ont emblavé près de 1500 hectares dans la région qui va abriter l'unité.

Selon les statistiques, officielles, le PAIEJ-SP a considérablement contribué à la réduction du taux de chômage au Togo en enrôlant 1427 jeunes dont 10% de femmes en qualité de primo-entreprises et

performé au de-là des objectifs qui ont été assignés au début. Le Projet a même dépassé ses prévisions initiales. Il a favorisé la création de 25.635 emplois directs dont 27% occupés par des femmes. Le projet a aussi appuyé 1793 groupements agricoles et formé 15 institutions financières sur le financement des chaînes des valeurs agricoles. Il a également facilité l'accès au financement de 16 petites et moyennes entreprises, formé 31 cadres sur la gestion de systèmes d'informations du marché du travail et a mis en place un identifiant unique pour suivre les jeunes intégrés dans l'appui à l'entrepreneuriat.

Kokou Amenti

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 24 au 31 Mai 2021

STE RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA 96 80 09 70 90 05 09 74
BEL AIR	Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach 22 21 03 21 96 80 08 75
CHATEAU - D'EAU	Près Château d'eau de BE 22 21 57 51 96 80 08 88
N-D de MEDJ	Bd du 13 Janvier, Angle rue Gaitou - Face Byblos 22 35 20 02
EMMANUEL	AV DUISBURG Face MIVIP Kodjoviakopé 22 21 30 98 90 09 94 03
AVE MARIA	Ecole Nationale des Sages Femmes : CHU Tokoin 22 22 33.01
CAMPUS	Adéwi 22 21 56 32 93 38 08 84
LA PROSPERITE	entre EDA OBA et la DPJ 22 22 06 22 70 44 86 96
GBEZE	Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
BAH	Face EPP Hédzranawé 22 26 03 20 90 55 79 59
St PIERRE	Sagboville Hédzranawé. Boulevard Haho 22 26 19 73 70 43 26 67
PEUPLE	Marché NUKAFU 22 26 84 22
DEO GRATIAS	Rue Notre Dame Miséricorde KEGUE 96 80 08 93 96 28 57 13
UNION	face cremerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64 96 32 97 26
O GRAIN D'OR	Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90 70 59 09 53
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85
SILOE	Carrefour Aflao Apédokoé Atigangomé 90 80 26 39 96 80 10 16
ACTUELLE	Route Ségbé; Sagbado - Adidogomé 90 61 46 44 96 80 09 95
SEGBE	Ségbé près de l'EPP et du CEG Ségbé 92 59 49 35 79 30 07 29
DJIDJOLE	DJIDJOLE 22 25 65 12 93 93 99 27
ST JOSEPH	Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65 91 09 46 38
VIGEUR	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30
MILLENAIRE	ramco reserve de la gendarmerie d'Agoe-Nyivé, 22 51 64 31
DIEUDONNE	Route LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59
OSSAN	Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI 70 44 44 25
APOLLON	Non loin du carrefour des hirondelles - Avédi 70 41 01 07
APOU ANTOINE	Bd Lycée Agoé-Nyivé - Agoé-Assiyéyé 70 41 36 12 96 67 59 50
NOUVELLE TULIPE	Près de la station CAP Agoé-Légbassito 99 47 00 70
ST MICHEL	Agoé entre Brasserie BB et espace Télécom 22 51 70 22 70 43 30 43
ST ESPRIT	bretelle Agoé-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoé-Est 70 40 29 06
LE ROCHER	Agoé Zongo, près du terrain de jeu de Golf 92 30 06 56 99 08 05 01
EXCELLENCE	Agoé Démakpoé Voie CEDEAO 22 51 77 87 93 27 95 54
SATIS	Près du CEG Koshigan, Agoé-Logopé, Rue de 50m 70 44 85 17
LA BARAKA	Agoé Logopé, non loin de du CAMP GP 90 17 49 28 70 41 44 13
REGINA PACIS	Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58
SANGUERA	Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80 99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO près du CAMP GP 22 55 08 15 70 22 15 15
BAGUIDA	Face CMS de Baguida 70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Sise a Agodéke, route d'Aného 70 45 70 14

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Colloque international du FCFA à l'ECO :

Des réflexions approfondies sur la nouvelle monnaie

Comme prévu, les travaux du colloque international sur l'ECO, la nouvelle monnaie unique des pays africains se sont ouverts hier mercredi 26 mai 2021 à l'université de Lomé. Cette conférence internationale à laquelle ont répondu présent d'éminentes personnalités du monde économique et politique, servira de cadre de réflexion sur la transition monétaire en cours et devra accoucher d'une feuille de route à soumettre aux Chefs d'Etat de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise en place de la nouvelle devise en remplacement du franc CFA qui ne cesse de subir des critiques les plus virulentes ces derniers temps sur le continent.

Les assises de Lomé sur la nouvelle devise commune ont effectivement démarré hier à Lomé, la capitale togolaise. Placé sous le thème : « Du CFA à l'ECO : quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'Ouest », ce colloque international offrira aux panélistes l'occasion d'une réflexion approfondie sur les réels enjeux monétaires dans l'espace régional et les opportunités de développement qu'elle présente aux 15 Etats de la sous région ouest-africaine. A l'issue des travaux de ce colloque, deux principaux résultats sont attendus : la rédaction d'un rapport sur la transition du franc CFA à l'Eco et bien entendu l'établissement de la feuille de route à soumet-

tre aux Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO pour la mise en place de l'Eco.

En effet, depuis plusieurs années, le franc CFA qui se définit comme Franc des Colonies Françaises d'Afrique, suscite de vifs débats de la part des intellectuels de l'Afrique francophone, notamment des experts en économie monétaire incarné par le nouveau commissaire du Togo à l'UEMOA, le Prof Kako Nubukpo. Mis en place le 26 décembre 1945, le franc CFA ne cesse de subir des critiques les plus virulentes depuis une époque récente. Selon cet éminent Professeur, le CFA favorise un paternalisme monétaire de la part de la France et n'aide pas les pays africains à



Les panélistes au colloque

obtenir de bonnes performances économiques.

Dans son combat contre le franc CFA, l'ancien ministre togolais de la Prospective formule certaines critiques fondamentales d'ordre économique à l'égard de cette monnaie que certains pays africains ont en partage : d'abord, la faiblesse des échanges intracommunautaires, car comme les pays concernés produisent les mêmes produits, ils échangent très peu entre eux. Ces types d'échanges sont de l'ordre de 10% en Afrique centrale et 15% en Afrique de l'Ouest alors qu'ils concer-

nent 60% des échanges en Europe. Ensuite, la faiblesse de la compétitivité et la répression financière sont également deux éléments à prendre en compte. Il estime qu'il existe une austérité monétaire préconisée par les banques centrales de la zone franc en plus de l'austérité budgétaire prônée par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale, des éléments qui expliquent en partie le chômage massif des jeunes. Il conclut donc que cette monnaie ne peut pas permettre aux pays africains de sortir du sous développement.

Même sil assure une certaine stabilité aux économies des pays, le CFA est considéré comme une monnaie de la servitude ne garantissant pas aux Etats de l'UEMOA un décollage économique, le franc CFA arrimé à l'Euro par une parité fixe (1 euro est égal à 655 francs cfa) et convertible grâce à la garantie du trésor français, est accusé d'être à l'origine de la pauvreté en Afrique. Avec 50% des réserves de change au trésor français, le CFA constitue un véritable manque à gagner pour les économies africaines. Le 05 mai dernier, la France a annoncé

la restitution d'une partie des réserves de change à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Environ 5 milliards d'euros sont prévus rentrés dans les caisses de la BCEAO. Ce qui est une avancée notable dans la mise en œuvre des accords entre la France et ses anciennes colonies.

La nouvelle devise devra être construite de sorte à propulser les pays africains sur la voie de l'émergence économique avec en amont des réformes approfondies, audacieuses et suffisamment réfléchies.

Kokou AMENTI

Campagne de vaccination anti covid19 :

Vers le renforcement de l'immunité collective

La lutte contre la pandémie à coronavirus se poursuit au Togo. Après la première phase de vaccination soldée par un succès remarquable, les autorités sanitaires ont entamé la seconde phase avec l'administration de la deuxième dose. L'objectif visé par les autorités sanitaires du pays est de renforcer l'immunité collective afin de limiter la propagation massive de la maladie au sein de la population. Dans cette optique, la deuxième dose du vaccin a commencé depuis la semaine dernière sur l'ensemble du territoire national. Pour cette seconde phase de vaccination, 140.000 doses sont mobilisées à travers diverses initiatives.

Lentement mais sûrement, le Togo tend vers une immunité collective dans le cadre du plan de riposte contre la covid19. En effet, le Gouvernement togolais a lancé depuis la semaine dernière la campagne d'administration de la deuxième dose du vaccin Astra Zéneca aux populations pour les prémunir contre surtout les cas graves de la Covid19. Comme lors de la première phase, cette phase commence par le personnel de la santé qui a reçu sa 2^e dose entre le 19 et 21 mai. Après c'est le tour des personnes âgées de 50 ans et plus dans le Grand Lomé, avant de s'étendre enfin à toutes les personnes de 30 ans et plusieurs l'ensemble du territoire national. Pour limiter les effets indésirables, il est conseillé à ceux qui ont pris la première dose



Une personne se faisant vacciner contre le covid-19

de boucler entre 8 et 12 semaines depuis l'administration de la 1^{ère} dose avant de prendre la 2^e dose du vaccin.

Grace à plusieurs initia-

tives prises par le Gouvernement togolais dont celle de COVAX et celle prise au niveau régional sans oublier celles relevant des relations

bilatérales, et enfin l'achat du vaccin sur fonds propres de l'Etat togolais, le pays dispose aujourd'hui d'une quantité de vaccin permettant de couvrir au moins 60% de la population pour parvenir à l'immunité collective. Dans ce cadre, il est à rappeler

tion organisées ont permis à ce jour d'administrer 97% des doses reçues et d'enregistrer un taux de 102% de personnes vaccinées. 94% du personnel de santé ont été vaccinés et à ce jour, 60% des personnes vaccinées sont enregistrées. Selon les statistiques du portail officiel, plus de 77.000 personnes ont déjà reçu la première dose du vaccin. Et pour ceux-ci, la deuxième dose est particulièrement obligatoire pour une meilleure protection.

Afin de limiter les risques de contamination lors des mouvements éventuels des foules, il est recommandé à toute personne désireuse de se faire vacciner de s'inscrire en ligne en se rendant sur le site officiel du Gouvernement mis en place à cet effet (<http://vaccin.covid19.gouv.tg>).

Cette inscription en ligne est destinée à fournir des informations pratiques aux candidats sur le jour, l'heure et le lieu de leur vaccination.

Lancée officiellement le 10 mars 2021, la première phase de la campagne de

vaccination avait touché dans l'ensemble 160.000 personnes. Elle avait d'abord pris en compte le personnel de santé (en raison des gros risques de contamination liés à leur profession), avant de s'étendre ensuite sur les autres couches socioprofessionnelles. A ce jour, elle concerne selon le communiqué du Gouvernement, tous les togolais âgés de 30 ans et plus ».

Notons que pour couvrir la grande majorité des personnes ciblées pour ces opérations de vaccination, les autorités togolaises ont fait des commandes supplémentaires du vaccin Astra Zeneca qui, faut-il le rappeler, est d'une efficacité estimée à 79%.

Il est d'une nécessité vitale pour chacun de respecter les mesures barrières édictées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre la propagation de cette maladie que les grandes puissances y compris les plus grands laboratoires scientifiques ont du mal à maîtriser à l'absolu.

Roger GBESSIA

AVIS DE DECES

Le Chef Canton de Kouméa ;
Le Chef du village de Sondè ;
Le Chef du village de Karè Massada ;
La famille PANA au Togo et à l'étranger ;
La famille HALAWI au Togo et à l'étranger ;
Les familles parentes alliées,

Profondément touchées de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :

HALAWI Mawassawè alias Kpadja
Epouse Feu PANA Abalo,
endormie dans le Seigneur le 13 mai 2021
au CHU Sylvanus OLYMPIO,

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 28 mai 2021 :

17h-19h : Veillée de prières à la maison mortuaire (Maison PANA Abalo à Adidogomé derrière la station d'essence MRS)

Samedi 29 mai 2021 :

5h-7h : Exposition du corps à la maison mortuaire Maison PANA Abalo à Adidogomé derrière la station d'essence MRS), suivie du culte d'enterrement à la maison



mortuaire ;

09h : Levée du corps pour l'enterrement au cimetière de Wonyomé à Adidogomé

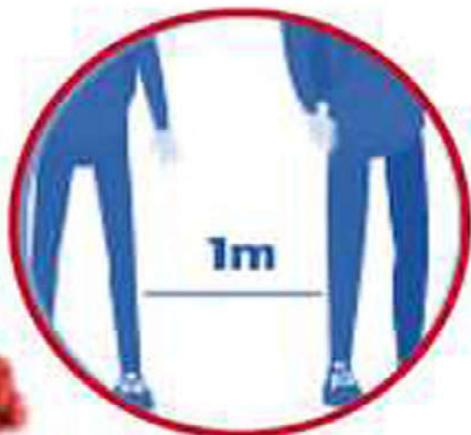
NB : Les signes de salutations d'usages seront reçus au cimetière après l'inhumation.

Les cérémonies sont soumises au strict respect des mesures barrières anti covid-19.

STOP COVID-19

**GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE SOLIDARITÉ
A L'ENDROIT DES COUCHES VULNÉRABLES**

NE NÉGLIGEONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



**GARDEZ
LA DISTANCE
DE SÉCURITÉ
D'AU MOINS 1m**



**LAVEZ-VOUS
LES MAINS
RÉGULIÈREMENT**



**PORTEZ VOS
MASQUES
OU CACHE-NEZ**

Economie / Monnaie :

Victor Komla ALIPUI réfléchit sur la monnaie en Afrique de l'ouest à travers deux ouvrages dédiés à Lomé

A la veille de l'ouverture du colloque international sur l'ECO, deux ouvrages aux allures de thèses autour de la monnaie ont été dédiés à l'Agora Senghor à Lomé, autant dire que Lomé est incontestablement la capitale de la monnaie en Afrique de l'ouest. Ces deux ouvrages sont l'œuvre de l'infatigable docteur Victor Komla Alipui, économiste de renom et politique de fait, un homme qui s'est toujours illustré par sa constante réflexion, sur la situation politique de son pays le Togo, et qui vient par cette dédicace, prouver qu'il n'a jamais oublié son cœur de métier, celui d'un économiste africain pris de passion des questions de monnaie et de leurs impacts sur nos économies.

« Genèse des institutions monétaires et bancaires du Ghana » et « Le rôle de la monnaie dans le développement économique et social de l'ouest africain », voilà les deux ouvrages de Dr Victor Komla Alipui qui ont été dédiés ce mardi 25 mai 2021, après avoir été publiés respectivement en juillet et février 2020 aux éditions l'Harmattan. Ces deux chefs d'œuvre, sont le résultat d'une recherche continue depuis 1973 sur les institutions monétaires du Ghana de la part du Dr Victor Alipui et qui ont été préfacés par le Dr Godwin Tété.

La longue expérience sur le terrain de l'auteur, suscite admiration et prédispose tout lecteur à une concentration pour un éclairage. L'appréciation de l'auteur de l'actualité du débat sur de la monnaie et des enjeux du passage du Franc cfa à l'ECO, l'amène à délivrer un discours prometteur et

pein d'espérance à l'endroit des jeunes africains pour une Afrique avec une monnaie digne et une économie forte.

Les fonctions occupées par l'homme qui a travaillé à la banque centrale du Ghana, à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Fonds Monétaire Internationale et qui a été Ministre de l'Economie et des Finances du Togo, l'amènent à être sûr d'une chose quand il revient sur les grandes raisons qui l'ont poussé à entreprendre des recherches sur les institutions monétaires du Ghana : « **En voulant mettre en lumière ces deux thèses, c'est pour passer un message à la jeunesse. Elle ne doit pas perdre espoir. Chaque fois, on fait recours à l'aide internationale. On ne peut compter sur l'aide étrangère pour créer le bien être dans nos pays. C'est une thèse qui est vieille en ce sens qu'on a commencé en**



Victor Komla ALIPUI, auteur des ouvrages

1960. Il y a eu des étapes et on a fait des études post universitaires. Le message, il est clair dans ces thèses. Méfiez-vous de l'aide internationale. Pour avoir une monnaie épanouie, il faut faire travailler les gens. Nous avons des matières premières. L'Afrique est immensément riche, il faut un travail pour renouveler la production. En tout cas, beaucoup de choses sont dites dans ces deux livres, pour une Afrique et que vous pourrez découvrir ».

On voit bien que l'auteur fait bien une analyse presque qu'exhaustive et invite l'Afrique à plus de prudence, il remet au goût du jour la problé-

matique de l'aide internationale à l'endroit des économies en développement comme celles de l'Afrique. Mieux, l'économiste avisé prévient que la force de la monnaie est bien liée à la production, et qui dit production parle du travail. Comme qui **"seul le travail libère"**. Les exemples sont légion en la matière. La Chine et son développement sont un exemple éloquent à plus d'un titre et mérite de réveiller l'Afrique et sa jeunesse. Ces ouvrages sont un cri lancé à l'endroit de la jeunesse africaine et des ces dirigeants pour un éveil, pour une Afrique plus digne.

L'auteur va plus loin en demandant à l'Afrique de

cesser d'être le **réservoir des matières premières et le déversoir de leurs produits manufacturés.** Voilà qui relance le débat sur la consommation des produits locaux. Ici, il est tout aussi important d'informer nos populations que la consommation des produits locaux ne tient pas seulement à un acte citoyen, main aussi un acte qui garantit son identité, sa souveraineté économique et monétaire et prédispose à un bien être. Il est clair que lorsque dans une économie la balance des paiements est déficitaire, l'économie se porte mal et cela a des répercussions sur bien-être social. Seulement, beau-

coup de citoyens d'Afrique ne savent pas que la balance de paiement se calcule en faisant la différence des opérations d'exportations et celles d'importation. A partir de ceci, on comprend bien qu'importer moins garantit souvent une balance de paiement positive, signe d'une économie moins dépendante, pratiquement en bonne santé, compétitive et qui participe souvent au bien être de son peuple.

Il est temps donc que l'Afrique se réveille et prouve que sa matière grise a changé de logiciel et qu'elle regarde et s'inscrit dans le monde d'aujourd'hui sous un autre prisme, le débat est là et des économistes chevronnés comme le Dr Victor Komla ALIPUI, ont le mérite de le poser. De ceci, ce qui peut être les raisons de l'espoir de ce crooneur de l'économie et de la monnaie en Afrique, est qu'il peut compter sur certains économistes et panafricains de la jeune génération qui semblent être en état de veille et posent déjà le débat, le professeur Kako NUBOUKPO, est de ceux-là, on compte à ses côtés, bien d'autres. Le moins que l'on puisse faire, est de souhaiter que leur conviction reste ferme dans le temps car le piège reste et demeure permanent.

Augustin S.

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Cour des comptes :

Des journalistes outillés sur le fonctionnement de l'institution

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de communication, la Cour des Comptes a pris depuis un moment la résolution de vulgariser ses actions en vue de mieux se faire connaître par l'opinion. C'est donc dans cette optique qu'il a été organisé la semaine dernière un atelier de formation à l'endroit des journalistes des médias publics et privés du Grand Lomé. Cette session de formation qui participe à la réalisation d'une partie du plan de communication de la Cour des comptes, a pour objectif donc de vulgariser la mission, le fonctionnement et les activités de cette institution dont l'importance dans la bonne gouvernance est plus qu'avérée.

Conformément au plan d'action de sa Stratégie pour l'Implication des Parties Prenantes (SIPP), la Cour des comptes a organisé une série d'ateliers de renforcement de capacités à l'endroit des médias publics et privés. Au total, quatre modules sont exposés par des premiers responsables de la Cour aux participants : « Présentation de la Cour des Comptes » ; « La communication institutionnelle : cas de la Cour des Comptes et les objectifs de la formation » ; « Quel cadre de collaboration entre la Cour et les médias ? Les attentes de la Cour vis-à-vis des médias » . Ces différentes communications devront permettre aux professionnels des médias de renforcer les connaissances des journalistes en vue de mieux traiter les rapports et les arrêts issus de la

Cour des comptes. Aussi, faut-il le rappeler, cette initiative participe au renforcement de la visibilité de la Cour.

A l'ouverture des travaux, le président de la 3^e chambre Dr Tchakéi Essowavana a insisté sur l'importance de la formation au moment où la Cour des comptes du Togo est en train de renforcer ses mécanismes de gestion stratégique dans le souci d'un meilleur contrôle de la gestion des finances publiques. « On s'est aperçu que la Cour n'est pas suffisamment connue du public même pas par les médias, donc nous voulons mieux faire connaître l'institution à travers cette session de formation » a indiqué Assiba Amoussou-Guenou, Conseiller-maitre à la Cour des comptes.

Opérationnelle depuis 2009, la Cour des comp-

tes du Togo est une institution prévue par la Constitution de la 4^e République du 14 octobre 1992. Elle a pour missions principales le jugement des comptes des comptables publics, le contrôle des comptes et de la gestion des entreprises et structures publiques ainsi qu'autres entités bénéficiant des fonds publics. Elle assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution de la loi des finances. Elle procède à toutes études de finances et comptabilité publique qui lui sont demandées par le Gouvernement, l'Assemblée nationale ou le Sénat.

Précisions que la Cour est animée par la Présidence, le Parquet général, les trois chambres, et le Secrétariat général. La Cour est dirigée par le Premier Président,



assisté administrativement par un Secrétaire Général. La Première chambre est chargée du contrôle des comptes de l'Etat. Elle exerce le contrôle de régularité et le contrôle de performance ou de gestion sur les comptes des administrations et services publics de l'Etat, à savoir le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor public.

Elle prépare le rapport sur l'exécution de la loi de finances, la déclaration générale de conformité entre les comptes, rédige des observations sur le projet de loi de règlement.

La deuxième chambre quant à elle, se charge du contrôle des comptes des collectivités territoriales. Elle exerce le contrôle de régularité et le contrôle de performance ou de gestion sur les comptes de toutes

les collectivités territoriales quelle que soit leur dénomination. Elle prépare les observations de la Cour.

En ce qui concerne la troisième chambre, elle est chargée du contrôle des comptes des entreprises publiques, des établissements publics, des organismes bénéficiant des fonds provenant de la générosité publique.

Kokou AMENTI

« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

Nouveau putsch au Mali :

Le président et le premier ministre de la transition ont rendu leur démission

Au Mali, le Président de la transition Bah N'Daw et le Premier ministre Moctar Ouane ont rendu leur démission au lendemain de leur arrestation par la junte militaire lundi 24 mai dernier. Un deuxième coup d'Etat en neuf mois, après celui perpétré en août 2020 mettant donc en difficulté le processus de transition en cours depuis la chute de l'ex-président IBK. A Bamako, la situation reste incertaine et tendue.



Assimi Goita, le chef de la junte militaire

Accusant les dirigeants de la transition d'avoir formé une équipe gouvernementale sans les avoir consultés, le Colonel Assimi Goita et ses troupes ont opéré un nouveau coup de force en début de semaine pour maintenir l'emprise de la junte militaire sur le processus de transition en cours. En sa qualité de vice-président de la transition, chargé des questions sécuritaires dans un pays en proie à la propagation djihadiste et des violences de tous genres, le Colonel Assimi Goita désapprouve le nouvel exécutif mis en place par le Président et le Premier ministre, les accusant d'avoir écartés du nouvel exécutif. Au-delà des raisons officielles évoquées ça et là, n'existe-

rait-il pas une raison d'Etat cachée qui expliquerait cette contrainte à la démission des autorités de la transition ?

Ayant conservé les leviers du pouvoir après le putsch et malgré la mise en place de la transition, la junte militaire réaffirme son veto sur le processus de normalisation de la vie politique dans le pays, elle qui s'était engagée à rendre le pouvoir aux civils qui seraient élus au terme des élections qui devraient être organisées dans le strict respect des principes démocratiques.

L'arrestation des deux personnalités et de plusieurs hauts personnages de l'Etat a provoqué une multitude de condamnations à l'encontre des militaires.

« Ce qui se passe aujourd'hui est une photocopie du 18 août 2020 : les militaires veulent montrer une fois de plus aux autorités civiles que ce sont eux qui commandent. Ils se sont accrochés au pouvoir. Comme ils n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient par la négociation, ils l'ont tenté par les armes » a estimé un Conseiller de la transition à nos confrères de l'AFP.

En remaniant le gouvernement, les chefs de la transition pensaient réussir à reprendre la main et à limiter l'influence militaire sur le processus en cours tout en faisant preuve d'ouverture politique pour calmer les critiques sur leur mauvaise gestion des affaires. Leur arrestation amène aujourd'hui

l'ensemble des observateurs à comprendre qu'en réalité, la junte ne veut rien lâcher. La France et l'Union européenne ont condamné le putsch et réaffirmé leur « ferme soutien » à la transition. Dans un communiqué commun, l'Union africaine et la CEDEAO ainsi que la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) ont appelé à la libération « immédiate et inconditionnelle » des autorités tout en prévenant que la communauté internationale rejetait « par avance tout acte imposé par la contrainte, y compris des démissions forcées ». Même si une grande partie de la communauté internationale réclame leur libération immédiate et un retour à la transition civile, tout porte à croire que toute décision relevant de la vie politique du pays devrait être acceptée en amont par les putschistes.

Ce coup de force, énième soubresaut de l'histoire politique contemporaine malienne, soulève une multitude de questions quant à son impact sur la lutte antidjihadiste et surtout sur l'état de la gouvernance au Mali. Aussi, cette situation embarrassante qui prévaut dans le pays, repose la question sur l'impact qu'il pourrait avoir sur les relations futures avec la junte militaire et le respect des échéances prévues comme la tenue des élections en 2022.

Roger GBESSIA

BREVES

Le Togo parmi les pays à faible risque de transmission de covid-19, selon les autorités britanniques

Le Togo récolte les fruits de son combat vis-à-vis du covid-19. L'information est désormais connue, le Togo est classé parmi les pays à faible risque de contamination au covid-19 de par le monde par la Grande Bretagne. Ainsi à la lumière de ce classement, les voyageurs en provenance du Togo pour la Grande Bretagne, n'ont plus besoin de subir le protocole de mise en quarantaine. Ils ne devront que présenter un test PCR négatif et respecter une période d'isolement à domicile de 10 jours.

Ceci leur accorde plusieurs avantages, de fait, les voyageurs venant par contre des pays à haut risque de contamination pour le pays de Boris JOHNSON, devront pour leur part, être mis en quarantaine 10 jours durant, dans les installations du gouvernement et à leurs propres frais.

Avec ce classement britannique, les autorités de Lomé se voient récompensées pour tout le travail mené dans la lutte contre le coronavirus en matière de sensibilisation, de respect strict des mesures barrières et de coordination pour la disposition des vaccins anti-covid-19 et l'administration de ces vaccins à la population suivant une stratégie nationale aux fins d'une immunité collective attendue.

Le recrutement du personnel non-officier des FAT annoncé

L'information est tombée ce mardi par le truchement d'un communiqué signé de la ministre des armées Marguerite Essossimna Gnakade, communiqué qui informe en substance que le recrutement du personnel non-officier qui a été reporté à moult reprises, aura lieu du 31 mai au 19 juin de cette année sur toute l'étendue du territoire togolais. En outre, il est dit que les candidats sont conviés à pendre en compte les nouvelles dispositions y afférentes et le calendrier de recrutement, dans le journal officiel de la République Togolaise et sur le www.defense.gouv.tg. Par ailleurs, les listes des candidats retenus seront affichées dans les centres de recrutement et les brigades de gendarmerie des préfectures de dépôt de dossiers. « **Les candidats se présenteront dans les centres de recrutement en tenue de sport munis de leur carte d'identité en cours de validité à partir de 06 heures** », précise le communiqué qui rappelle l'exigence du respect strict des mesures barrières dans ce contexte de pandémie à coronavirus.

Pour une bonne organisation des divers examens, le ministre KOKORO suspend les séminaires et ateliers des Responsables et enseignants

Le Professeur Dodzi KOKOROKO est visiblement déterminé à mettre de l'ordre dans son département ministériel. Dans une correspondance, le ministre des Enseignements Primaires, Secondaires et Technique, décide de la suspension des séminaires et ateliers à l'endroit des directeurs centraux et régionaux, des inspecteurs, et conseillers pédagogiques, des chefs d'établissements et des enseignants.

L'objectif selon le ministre à travers ladite correspondance, est de s'assurer du bon déroulement des examens de fin d'année. Pour le ministre en effet, les évaluations exigent des responsables et enseignants, une attention particulière, un sens élevé de responsabilité et de rigueur dans leur préparation, leur organisation et leur planification, aux fins de « **garantir aux apprenants de meilleurs résultats** ». C'est dire que le ministre accorde vraiment du prix à la qualité de la formation qui passe par un travail bien fait des techniciens de l'éducation avec une bonne dose de rigueur.

Augustin S.





#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR